



FEDERATION
SYNDICALE DES
ACTIVITES POSTALES
ET DES TELECOMMUNICATIONS

25/27 rue des envierges
75020 PARIS
Téléphone : 01 44 62 12 00
Télécopie : 01 44 62 12 34
Site internet : www.sudptt.fr

Paris le 8 juillet 2005,

Communiqué de presse

Répression à Bordeaux-Bègles **Un bel élan de solidarité** **De lourdes sanctions**

Plus d'un millier de personnes se sont rassemblées devant le Siège de La Poste en solidarité avec les 14 postiers du centre de tri de Bordeaux-Bègles, suspendus de fonction depuis le 26 mai, et dont 6 passaient en conseil de discipline le jeudi 7 et le vendredi 8 juillet. En province, des rassemblements importants ont eu lieu à Bordeaux, Toulouse et Nantes.

Ce rassemblement, à l'appel de SUD, CGT et CNT avait pour but de dénoncer la criminalisation de l'action syndicale au moment où La Poste pratique une politique de restructurations sans précédent (fermetures de nombreux bureaux et centres de tri, filialisation des services financiers par la création d'une banque postale).

Pour avoir voulu s'opposer à 40 suppressions d'emplois au centre de tri de Bordeaux-Bègles, les postiers incriminés pour la plupart militants syndicaux SUD, CGT ou CNT, risquent de lourdes sanctions et pour six d'entre eux la révocation.

En ayant fait intervenir les forces de l'ordre (GIPN), le 26 mai, La Poste, et son Président J.P.Bailly, ont montré le vrai visage du dialogue social dans l'entreprise, dialogue qu'elle ne cesse de vanter par ses différentes communications.

En venant en masse devant le Siège de La Poste, les postiers et postières ont montré une grande solidarité envers les collègues. De nombreuses organisations syndicales, politiques et associatives sont venues également apporter leur soutien.

Le 7 juillet, Le Conseil de Discipline a rendu son verdict pour trois de nos collègues. Pour Jean-Paul Barra et Jean-Pierre Dabrin, le conseil de discipline a proposé deux ans d'exclusion de fonction dont un an avec sursis. Pour Xavier Dauga, la proposition est de deux ans fermes. Les conseils de discipline continuent ce 8 juillet pour trois autres camarades.

Si la Fédération SUD se félicite que la révocation ait été écartée pour ces trois camarades, les sanctions sont néanmoins très lourdes et sans rapport avec les faits reprochés. Elles témoignent du refus renouvelé de La Poste d'un vrai dialogue social et d'une volonté d'imposer en force ses restructurations.

La Fédération SUD PTT continuera à agir pour la levée de toutes les sanctions.



FEDERATION
SYNDICALE DES
ACTIVITES POSTALES
ET DES TELECOMMUNICATIONS

25/27 rue des envierges
75020 PARIS
Téléphone : 01 44 62 12 00
Télécopie : 01 44 62 12 34
Site internet : www.sudptt.fr

Paris le 8 juillet 2005, à 19h45

Communiqué de presse

Conseils de discipline des postiers de Bègles-Bordeaux

Face à de lourdes sanctions SUD appelle à poursuivre la mobilisation

Les Conseils de Discipline pour 6 des 14 postiers de Bègles Bordeaux suspendus de fonction prévus les 7 et 8 juillet à Paris viennent de se terminer. Pour les six, la demande de la direction était la révocation.

Il est heureux que les Conseils de Discipline aient rejeté toutes les demandes de révocation et pour tous sans exception.

Mais les sanctions proposées par le Conseil de Discipline restent lourdes et totalement injustifiées. Après avoir fait intervenir le GIPN le 26 Mai, la direction de La Poste montre une nouvelle fois sa volonté d'imposer de force ses restructurations et de réprimer l'action syndicale au mépris de tout dialogue social autre que de façade.

Les propositions de sanction des différents Conseils de Discipline sont les suivantes :

Xavier Dauga et Patrick Pret : deux ans d'exclusion de fonction fermes.

Jean-Paul Barra, Jean-Pierre Dabrin, Pierre Gai : deux ans d'exclusion de fonction dont un an avec sursis.

René Blanzaco : la Direction a proposé trois mois d'exclusion.

Huit autres Conseils de Discipline sont prévus les 18, 19 et 20 juillet à Bordeaux. Les sanctions demandées vont de 6 mois à deux ans et même jusqu'au licenciement pour faute lourde pour un agent contractuel, Fabrice Duluc. SUD appellera de nouveau à la mobilisation et au soutien à cette occasion.

La fédération SUD PTT continuera à défendre le droit d'agir et de revendiquer pour les personnels et les militants syndicaux. Avec les postiers, la Fédération SUD PTT continuera à s'opposer aux restructurations imposées par la direction

SUD fera tout pour obtenir l'abandon de toutes les sanctions à l'encontre des 14 postiers de Bègles.

SUD remercie tous les postiers et postières qui se sont mobilisés aux côtés des 14 syndicalistes de Bègles.

SUD remercie aussi tous les élu-es, toutes les personnalités, toutes les organisations syndicales, politiques et associatives qui sont intervenus en faveur des postiers de Bègles Bordeaux.

Nous continuerons à solliciter leur soutien car il faut obtenir que soit mis fin à une politique générale de criminalisation de l'action syndicale qui touche l'ensemble du mouvement syndical et pas seulement les postiers.



Fédération Syndicale
Activités Postales
et Télécommunications
25/27 rue des Envierges
75020 PARIS
Tél : 01 44 62 12 00
Fax : 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr
<http://www.sudptt.fr>

Conseils de discipline des postiers de Bordeaux-Bègles

De lourdes sanctions proposées Exigeons leur retrait

■ Six des quatorze postiers passaient en conseil de discipline à Paris les 7 et 8 juillet ■ Toutes les demandes de révocation ont été rejetées sans exception ■ Mais les propositions de sanctions, allant de trois mois à deux ans d'exclusion, restent lourdes et totalement injustifiées ■ Le 20 juillet, le collègue contractuel est menacé de licenciement ■ SUD dépose un préavis de grève national ce jour là ■ La mobilisation et le soutien doivent se poursuivre jusqu'au retrait de toutes les sanctions.

Le soutien des postiers

La direction de la Poste a mené une campagne éhontée pour convaincre les postiers que des faits graves avait été commis à Bordeaux-Bègles.

Pourtant, plus de 30 000 signatures des pétitions de soutien

aux 14 postiers de Bordeaux-Bègles ont été remises lors des conseils de disciplines des 7 et 8 juillet. Elles seront à nouveau remises lors des conseils de discipline à Bordeaux les 18, 19 et 20 juillet.

Des dizaines et des dizaines de motions ont été votées en Assemblée générale dans les services et elles ont été transmises à la direction de la Poste.

Le 7 juillet, ce sont plus de 1000 postiers avec SUD, la CGT, la CNT qui se sont rassemblés devant le Siège du conseil de discipline à Boulogne durant de longues heures entre 8 heures et 23 heures et cela en plein mois de juillet. Le 8 juillet, plus de 250 personnes étaient encore présentes. Des rassemblements ont aussi eu lieu à Bordeaux, à Toulouse, à Nantes, à Montpellier et dans bien d'autres villes.

Aucune révocation !

Nos six collègues, militants SUD et CGT, étaient menacés de révocation pour leur activité syndicale. Après avoir fait intervenir le GIPN le 26 mai contre les personnels en lutte du centre de tri de Bordeaux-Bègles, La Poste voulait manifester sa volonté d'imposer en force ses restructurations dans les centres de tri mais aussi dans tous les autres secteurs et de réprimer toutes les manifestations de contestation et de colère des personnels.

En conseil de discipline, les défenseurs et les élu-es du personnel ont démonté toutes les accusations fallacieuses de la direction sur les violences et les atteintes à la dignité des personnes qui étaient reprochées à nos collègues et fait la démonstration de l'irresponsabilité de la direction de la DOTC. Ils ont souligné que les événements du centre de tri de Bordeaux-Bègles étaient dus au refus obstiné de tout vrai dialogue sur le projet de restructuration, ses 40 suppressions d'emplois et ses changements d'horaires imposés.

La grève du 9 juin dans les centres de tri, les rassemblements de soutien les 7 et 8 juillet à Paris mais aussi Bordeaux, Toulouse, Nantes, Montpellier..., les interventions de nombreux élus, de nombreuses organisations syndicales, politiques et associatives ont aussi beaucoup pesé.

Pour les collègues du centre de tri de Bordeaux-Bègles et pour SUD, l'objectif principal était donc d'obtenir qu'il n'y ait aucune révocation. Tous les conseils de discipline ont rejeté à l'unanimité les propositions de révocation.

Sanctions lourdes, totalement injustifiées

Mais les sanctions proposées par les conseils de discipline restent inacceptables.

Les propositions de sanction des différents Conseils de Discipline sont les suivantes :

Xavier Dauga et Patrick Pret : deux ans fermes d'exclusion de fonction.

Jean-Paul Barra, Jean-Pierre Dabrin, Pierre Gai : deux ans d'exclusion de fonction dont un an avec sursis.

René Blanzaco : la direction a proposé deux ans d'exclusion de fonction dont 21 mois avec sursis.

C'est le droit de revendiquer et de contester la politique de la direction qui sont sanctionnés car

les dossiers de discipline montés de toutes pièces contre les collègues ne justifiaient en aucune façon des sanctions disciplinaires.

Suite aux propositions des conseils de discipline, la direction de La Poste prendra la décision finale. SUD a écrit au président de La Poste pour lui demander de renoncer à toute sanction.

SUD continuera à tout faire pour obtenir l'abandon de toutes les sanctions prises à l'encontre des postiers de Bordeaux-Bègles.

Non au licenciement de Fabrice Duluc

Les procédures disciplinaires ne sont pas terminées. Fabrice Duluc, contractuel et militant de la CNT, passe en conseil de discipline le 20 juillet. Il est menacé de licenciement pour faute lourde.

7 autres collègues doivent passer en conseil de discipline à Bordeaux les 18, 19 et 20 juillet. Ils sont menacés d'exclusion temporaire de fonction de six mois à deux ans selon les cas.

Pas plus que pour les autres collègues, ces demandes de sanction n'ont de justification.

Les révocations de fonctionnaires ayant été rejetees, il ne doit pas y avoir de licenciement ! La différence de statut ne peut justifier un traitement différent. Les sanctions ne sont pas plus justifiées pour Fabrice Duluc que pour les autres collègues. Aussi, la mobilisation et le soutien doivent être à la même hauteur pour Fabrice Duluc que pour les collègues qui sont passés en conseil de discipline les 7 et 8 juillet.

C'est pourquoi SUD dépose un préavis de grève national pour le 20 juillet et appelle l'ensemble des postiers à faire grève et à manifester.

Non à la criminalisation de l'action syndicale !

La mobilisation et le soutien financier doivent continuer

Au-delà de celui des postiers, SUD a recherché le soutien de toutes les personnalités et de tous les élu-es, des organisations syndicales, politiques et associatives qui dénoncent une politique générale de criminalisation de l'action syndicale tant de la part du patronat que du gouvernement. On veut faire taire les salariés, les lycéens, les paysans, ... tous ceux qui considèrent que ce monde est injuste et inégal.

Les 14 postiers de Bègles ont reçu le soutien de très nombreux élus et personnalités. Au 9 juillet, près de 800 syndicalistes, militants associatifs et politiques, élu-es des communes, des conseils généraux et régionaux, députés et sénateurs ont signé l'appel de soutien.

De nombreuses organisations et associations ont également signé telles la Ligue des Droits de l'Homme ou le Syndicat de la Magistrature....

Ce soutien devra continuer après les conseils de discipline. Gisèle Halimi (de la Ligue des Droits de l'Homme) a accepté de présider le comité national de soutien et des comités de soutien locaux sont en voie de constitution.

De nombreuses initiatives seront prises pour mobiliser l'opinion publique et assurer le soutien financier à nos collègues injustement sanctionnés,

Ensemble, continuons jusqu'au retrait de toutes les sanctions

Paris le 11 juillet 2005